



Le concept d'organisation spatiale

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Table des matières

I.	Le concept d'organisation spatiale.....	3
	Une métropole régionale au cœur d'une oasis boréale.....	3



Le concept d'organisation spatiale

Le concept d'organisation spatiale tel que présenté à la carte 3-1 illustre la structuration de l'espace des principales composantes du territoire de Saguenay. Ce concept fait donc le pont entre les éléments définis dans le portrait, la vision stratégique de développement et les grandes orientations d'aménagement. Ce concept d'organisation spatiale s'appuie sur cinq composantes-clés, qui se décomposent ensuite en plusieurs éléments structurants.

Une métropole régionale au cœur d'une oasis boréale

La métropole régionale de Saguenay est localisée stratégiquement au Saguenay–Lac-Saint-Jean et se déploie au cœur d'une oasis boréale riche de ses aménités et de ses ressources naturelles. Grâce à sa structure économique et à sa position géographique, Saguenay dispose d'une importante aire de rayonnement sur ses régions limitrophes et cette localisation stratégique lui confère le rôle de porte d'entrée du Nord québécois. Cette position centrale, entre l'immense territoire du Nord-du-Québec et la populeuse vallée du Saint-Laurent, fait de Saguenay un intervenant majeur dans l'économie provinciale.

Composante 1 : Une urbanité fragmentée et ceinturée par l'agriculture et les milieux naturels

Le territoire de Saguenay est composé de trois grands types d'espace : l'espace urbain, l'espace agricole et l'espace forestier. Ces trois éléments se structurent selon une forme radioconcentrique : l'urbain au centre, l'agricole en première couronne suivie du forestier en deuxième couronne.

L'espace urbain

Ayant vécu plusieurs processus de fusion municipale, l'espace urbanisé de Saguenay est fragmenté. Cependant, les nombreux processus d'urbanisation ayant eu cours dans les secteurs Jonquière et Chicoutimi permettent d'identifier cette zone comme étant le principal foyer de population. Le deuxième foyer correspond au secteur La Baie, tandis que d'autres zones urbaines, de plus petite taille, parsèment le territoire. Cet espace urbanisé est caractérisé par une très grande diversité d'activités et une densité variable selon les secteurs. Finalement, à l'échelle de la ville, l'espace urbain ne représente qu'une petite partie de la superficie du territoire de Saguenay.

L'espace agricole

Milieu structurant du territoire de Saguenay, l'espace agricole joue le rôle d'interface entre les milieux urbains et forestiers. Ceinturant l'espace urbain, l'espace agricole est situé sur les plateaux des basses terres du Saguenay, entre les zones urbanisées et les territoires forestiers du piémont laurentien au sud et des monts Valin au nord. Ce territoire agricole est cependant relativement restreint en termes de superficie en raison de la présence des contreforts montagneux.

L'espace forestier

L'espace forestier correspond à l'ensemble des milieux naturels localisés en périphérie des limites municipales. Ces vastes territoires sont caractérisés par la présence de plusieurs lacs, rivières et milieux humides. Au sud, l'espace forestier constitue le point de contact avec l'immense territoire de la réserve faunique des Laurentides, tandis qu'au nord, la zone forestière fait place aux territoires agroforestiers des municipalités limitrophes.

Composante 2 : Une structure industrielle ouverte sur les marchés

Saguenay possède une structure industrielle axée essentiellement sur la production et l'exportation de produits de première transformation. Basé en grande partie sur la présence de l'industrie de l'aluminium, l'écosystème industriel de Saguenay est localisé aux quatre coins de la ville sous des formes diverses. Connectées entre elles par un important réseau autoroutier et ferroviaire, les différentes industries de Saguenay sont stratégiquement positionnées pour exporter et importer des produits grâce à la présence d'installations portuaires.

Les secteurs industriels

Les secteurs industriels regroupent les parcs industriels et les grandes industries. Caractérisés par la présence d'une grande diversité de types d'entreprises, les parcs industriels occupent une place importante sur le territoire de Saguenay. Trois grands pôles structurent ce type de développement : le parc industriel Henri-Girard à Chicoutimi, le parc industriel de Jonquière, ainsi que le Transfo-parc à La Baie. Ces trois secteurs sont localisés au carrefour des axes autoroutiers et ferroviaires. Les secteurs industriels sont également caractérisés par la présence des grandes industries. On retrouve sur le territoire de Saguenay quatre installations de ce type : le complexe Rio Tinto de Jonquière, ainsi que les usines Rio Tinto de Grande-Baie et de Laterrière, et l'usine de pâtes et papiers de Kénogami, de même que la zone industrialo-portuaire qui est également destinée à recevoir des activités reliées à la grande industrie. Les installations du complexe Jonquière et de l'usine Kénogami se retrouvent encadrées par des secteurs urbanisés, alors que l'usine de Grande-Baie et celle de Laterrière sont pour leur part localisées en périphérie des principales concentrations urbaines.

Les transports structurants

Le réseau ferroviaire de Saguenay permet de connecter la ville aux zones d'approvisionnement en ressources du nord du Québec et de relier les principaux marchés provinciaux, nationaux et continentaux. À l'échelle locale, le chemin de fer permet de lier les secteurs industriels entre eux. Saguenay bénéficie également de la présence de trois installations portuaires : le terminal maritime de Grande-Anse, le quai des Croisières internationales et les installations portuaires de Port-Alfred appartenant à Rio Tinto. Le terminal maritime de Grande-Anse, un port en eau profonde, est situé en bordure de la rivière Saguenay dans l'arrondissement de La Baie. Les installations portuaires de Rio Tinto à Port-Alfred servent quant à elles à importer la matière première nécessaire à la production d'aluminium, alors que le quai des Croisières internationales permet à Saguenay de se tailler une place de choix dans l'industrie des croisières. Enfin, l'aéroport Saguenay-Bagotville (YBG) est la desserte aéroportuaire de première ligne du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bénéficiant d'installations aéronautiques de grand gabarit, l'aéroport est dédié autant à l'aviation civile que militaire. Le développement de l'aviation civile permet de relier des destinations autant régionales, provinciales qu'internationales.

Composante 3 : Des centres-villes et des centralités connectées et complémentaires

La ville de Saguenay compte plusieurs centralités urbaines. « Une centralité désigne une concentration d'activités ayant un pouvoir structurant sur un territoire plus large. L'importance des activités et les caractéristiques physiques du lieu renforcent à la fois l'effet d'attraction et de diffusion d'une centralité. »¹ Structurée par différents processus de fusion municipale au cours des dernières décennies, la dynamique des centralités de Saguenay est caractérisée par une forme polycentrique, c'est-à-dire par la présence de plusieurs pôles localisés à différents endroits sur le territoire. Ayant des structures économiques et des poids différents, les centralités de Saguenay sont complémentaires entre eux en raison de leur localisation et de leur spécialisation. Le concept d'organisation spatiale identifie trois types de centralités : le centre-ville d'arrondissement, le centre-ville traditionnel et la centralité locale. L'identification des types de centralité s'est effectuée à partir d'une analyse multicritère. Le tableau 3-1 identifie et décrit les 11 critères utilisés pour l'analyse.

Les centres-villes d'arrondissement

Saguenay compte trois centres-villes d'arrondissement, soit ceux de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie (secteur Bagotville). Localisées au cœur des trois arrondissements, ces centralités représentent les pôles historiques de développement et les lieux d'affaires d'envergure régionale. On y retrouve des concentrations importantes d'institutions publiques, de services d'affaires, de commerces, d'équipements collectifs et d'infrastructures culturelles et touristiques. Ils recèlent également d'importantes concentrations d'emplois liés aux services et leur aire de rayonnement déborde l'échelle locale. Au niveau de la forme urbaine, ces centralités sont caractérisées par une forte densité et une mixité des activités.

Les centres-villes traditionnels

La ville de Saguenay compte trois centres-villes traditionnels, soit ceux d'Arvida, de Kénogami et de Chicoutimi secteur nord. Développés historiquement sous la forme de villes autonomes, ces pôles urbains jouent un rôle majeur dans la structuration du territoire saguenéen. Entourées par de nombreux secteurs résidentiels, ces centralités sont accessibles et offrent une diversité d'activités et de services à tous les citoyens. On y retrouve la plupart du temps des services et infrastructures présents dans les centralités primaires, et plus rarement, certains services tertiaires. De plus, le nombre d'emplois confère une place importante aux centres-villes traditionnels dans le réseau des pôles d'emplois de Saguenay. Au niveau de la forme urbaine, ces trois centralités sont généralement caractérisées par une densité moyenne et une mixité des activités modérée. Finalement, leur aire de rayonnement se concentre autour d'un secteur de la ville.

Les centralités locales

La ville de Saguenay compte six centralités locales, soit celles de Rivière-du-Moulin, de Port-Alfred, de Grande-Baie, de Shipshaw, de Laterrière et de Lac-Kénogami. Ces centralités jouent un rôle de premier plan dans l'offre de services de proximité dans les secteurs moins densément peuplés. On y retrouve d'ailleurs essentiellement des services de proximité (station-service, épicerie), mais également des services publics de portée locale (école primaire, bureau de poste, centre communautaire). Les centralités locales ont une aire de rayonnement local et se distinguent des autres centralités par une plus faible densité du cadre bâti.

¹ VIVRE EN VILLE, *Centralité*

TABLERAU 3-1 | Les 11 critères de centralité

Critères	Définition
Forme urbaine	
Connectivité	Réfère au maillage de réseaux routiers, intersections, bretelles et autres passages véhiculaires ou piétons d'un lieu donné et permettant l'intercommunication avec les secteurs environnants. (Bentley et coll. 1985)
Densité	La densité fait référence à la forme bâtie permettant de recevoir plusieurs logements ou commerces sur une superficie donnée et permet une concentration verticale des fonctions urbaines. La densité s'accompagne préférentiellement d'une compacité. Il s'agit d'une manière d'occuper le territoire de façon à créer des liens (physiques et sociaux) en limitant les vides et les discontinuités dans la trame bâtie (Vivre en Ville).
Rapport à la rue	C'est la relation qu'entretient le bâtiment avec la rue qui le dessert, à savoir son orientation, la disposition de ses stationnements s'il y a lieu, la marge de recul de même que les distances des bâtiments entre eux. (Gehl, 2013)
Activités économiques	
Mixité des activités	La mixité des activités réfère à la présence de différentes activités dans un même lieu : activités résidentielles et socioéconomiques (bureaux, commerces, institutions, services publics, parcs, etc.). La notion de mixité s'oppose à celle de ségrégation des activités. (Vivre en ville)
Diversité des commerces	Fait référence à l'existence de différents types de commerces et services qui répondent à différents besoins.
Présence d'administrations publiques	Présence de services publics liés à l'administration, lesquels peuvent inclure des activités de commandements et de pouvoir.
Emplois dans les services	Présence d'emplois dans les services et les services supérieurs aux entreprises, lesquels peuvent inclure des emplois fortement spécialisés et/ou rares.
Mobilité durable	
Marchabilité	Le potentiel piétonnier d'un milieu, aussi appelé « marchabilité », représente sa capacité à faciliter les déplacements utilitaires à pied (Reyburn, 2010). En d'autres mots, il s'agit de caractéristiques qui rendent le milieu propice à la marche (infrastructures piétonnes, distances, etc.).
Accessibilité en transport en commun	Fait référence à la possibilité d'accéder à un endroit précis grâce aux transports en commun. À l'inverse, c'est aussi la possibilité d'utiliser ce type de transport à partir d'un endroit pour se rendre à un autre.
Contexte sociohistorique	
Valeur historique	Réfère au passé d'un lieu, de ses activités, des fonctions et des infrastructures antérieures, etc. La valeur historique peut comprendre une dimension symbolique, dont les composantes ont marqué l'imaginaire ou ont légué un certain héritage au lieu. Au niveau de la forme urbaine, la valeur historique se traduit par la qualité et l'originalité du cadre bâti patrimonial.
Lieu de rencontre	Endroit aménagé et convivial permettant le rassemblement et les échanges sociaux. Il peut s'agir de points de repère ou de lieux de convergence instinctifs ou planifiés.

SOURCE : COMPILATION, VILLE DE SAGUENAY, 2019

Composante 4 : Une armature commerciale éclatée

La ville de Saguenay est pourvue d'une importante armature commerciale offrant une variété de commerces. Tout comme la structure polycentrique des centralités de Saguenay, l'ossature commerciale est fortement éclatée sur le territoire. Cette organisation spatiale permet une desserte commerciale pour l'ensemble des arrondissements. De plus, le rayon d'influence de ces concentrations commerciales dépasse bien largement l'échelle de Saguenay. En effet, plusieurs de ces commerces attirent une clientèle provenant de l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et même de la Côte-Nord, de Charlevoix et du Nord-du-Québec. Le concept d'organisation spatiale identifie un élément structurant, soit les artères commerciales.

Les artères commerciales

Les artères commerciales structurent l'offre commerciale et le territoire de Saguenay. Véritables aimants de l'activité commerciale, les artères possèdent une importante force de polarisation des activités économiques. Elles se développent de façon différente des centralités par un cadre bâti très faible, un important recul des bâtiments sur rue et un développement linéaire le long de grands axes routiers. Deux niveaux d'artères sont identifiés pour cet élément structurant. Le premier niveau est composé des artères régionales où on retrouve une importante concentration de bâtiments de grande surface, soit le boulevard Talbot à Chicoutimi et les boulevards René-Lévesque, Saint-François et Harvey à Jonquière. Le deuxième niveau, soit les artères locales, se caractérise par la desserte d'une population plus locale et par des commerces de plus petite superficie.

Composante 5 : Des pôles institutionnels innovants au centre de l'urbanité saguenéenne

Les pôles institutionnels représentent une concentration d'activités publiques reliées à la santé et à l'éducation, dominée par une institution d'importance. Six grandes institutions d'enseignement et de santé se trouvent sur le territoire de Saguenay, soit l'Université du Québec à Chicoutimi, l'hôpital de Chicoutimi, l'hôpital et le centre de réadaptation de Jonquière, l'hôpital de La Baie, le Cégep de Jonquière et le Cégep de Chicoutimi. Ces établissements sont regroupés en quatre pôles institutionnels. Situés en plein cœur des espaces urbanisés, ces pôles sont d'importants générateurs d'emplois et leurs services permettent de faire rayonner la ville de Saguenay au-delà de son territoire.